

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt, le 13 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 6 février 2020.

Étaient présents : Mesdames : Joëlle BARIL, Arlette CORNU, Frédérique DELAHAYE, Delphine FALIGANT, Cindy HABOURDIN, Sophie MICHEL, Andrée QUENIART, Roseline RENSY, Valérie SADOWSKI.
Messieurs : Maurice BECQ, Michel BOYER, Claude CARPENTIER, Jean-Marc DELSERT, Michel DHAUSSY, Daniel DUCHATEAU, Pascal HAINAUT, Guillaume SNAET, Gilles VERSCHUEREN.

Madame Arlette CORNU est élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.
Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

LES ACCUEILS DE LOISIRS 2020

ALSH DE PRINTEMPS :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du mardi 14 au vendredi 17 avril inclus et accueillera 80 enfants de 3 à 17 ans
 - Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction
 - 8 postes d'animateurs titulaires et 3 postes d'animateurs stagiaires doivent être créés.
- Adopté à l'unanimité.

ALSH DE JUILLET :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du lundi 6 au vendredi 31 juillet inclus (hors lundi 13 juillet) et accueillera 150 enfants de 3 à 17 ans
- Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction.
- Il est proposé de recruter 17 encadrants (au lieu de 16) et ainsi permettre d'inscrire davantage d'enfants. Adopté à l'unanimité.
- 1 poste de directeur adjoint, 1 poste d'animateur surveillant de baignade, 12 postes d'animateurs titulaires et 4 postes d'animateurs stagiaires doivent être créés.

TARIFS 2020 :

Il est proposé de reconduire les tarifs 2019 :

Pour rappel, le tarif cuinchinois est appliqué aux enfants habitants la commune ou inscrits dans ses écoles.

Tarifs Cuinchynois Accueil de loisirs + cantine			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	4,85€	8,25€	8,50€

Tarifs Extérieurs Accueil de loisirs + cantine			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	8,70€	12,10€	12,45€

Tarifs Cuinchynois Accueil de loisirs + cantine + camping			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	7,40€	10,80€	11,10€

Tarifs Extérieurs Accueil de loisirs + cantine + camping			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	11,20€	14,60€	15,00€

Adopté à l'unanimité.

LA REPRISE D'UNE MAISON EN ETAT D'ABANDON

La procédure de reprise de la maison abandonnée située au 53 rue Anatole France se termine.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour la reprise de cette maison et ainsi l'incorporer dans le domaine communal.

Le Conseil Municipal sera à nouveau sollicité pour le devenir de cette parcelle d'une superficie de 975m².

Adopté à l'unanimité.

LE RENOUVELLEMENT DU BAIL DE L'APPARTEMENT PLACE PIERRE SEMARD

Le bail de l'appartement situé 1 place Pierre Sémard se termine le 14 février 2020.

Il est proposé de le renouveler pour une durée de trois ans avec un loyer de 465€.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et charge Monsieur le Maire de rédiger le nouveau bail.

LE PROJET D'AMENAGEMENT RUE EMILE BASLY

Le conseil Municipal est informé de l'évolution de l'étude de ce projet:

- Un accès pour le fermier cultivant un champ voisin a été prévu;
- Les plans des logements locatifs ont été élaborés;
- La problématique de l'assainissement a été étudiée



LA DISSOLUTION DU SIAAAH

Par arrêté du 4 juillet 2019, le SIAAAH a été dissout.

Une répartition du passif a été opérée entre les communes membres en fonction des superficies.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le transfert comptable du syndicat. Adopté à l'unanimité.

LES QUESTIONS DIVERSES

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Lycée Boilly de La Bassée sollicite une subvention pour un voyage scolaire à Barcelone. Pas de suite favorable.

L'Association Française des Sclérosés En Plaques sollicite une subvention (100€ leur a été attribué en 2004, 2006, 2015 et 2018). Pas de suite favorable.

Le FC CUINCHY sollicite une subvention pour un projet de tournoi en Bretagne les 13 et 14 juin 2020 (équipe U12).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 150€ à titre tout à fait exceptionnel sous réserve de la concrétisation du projet.

L'association TEAM L.A 59-62 sollicite une subvention pour un jeune cuinchinois sélectionné pour participer à un tournoi de football aux Etats-Unis du 19 mai au 2 juin 2020. Pas de suite favorable.

Les remerciements pour le chemin de la rue Jean Jaurès

Monsieur et Madame FLORQUIN ont adressé leurs remerciements au Conseil Municipal pour l'entretien réalisé sur le chemin de la rue Jean Jaurès en attendant l'acquisition des parcelles.

Les quatre jours de Dunkerque

La 66ème édition de cette course passera à Cuinchy mercredi 6 mai 2020 vers 12h30.

Les problèmes de boues à la société Créauto

En janvier, la société Créauto a rencontré un problème avec son décanteur lamellaire qui gère le débit de rejet en eau filtrée dans le réseau.

Celui-ci était bouché par la casse d'une des cartouches de filtres et assurait mal son rôle de décantation. Des boues ont donc été rejetées par débordement.

Ce phénomène ne peut théoriquement pas se produire puisque le système est équipé d'une sonde qui déclenche une alarme lorsque le niveau de boues devient trop élevé mais l'alarme n'a pas fonctionné.

Depuis, une société est intervenue pour pomper toutes les boues du site, curer le fossé et remplacer les pièces défectueuses du système.

Le Conseil Municipal s'étonne d'une telle pollution et décide de prévenir le gestionnaire qu'il ne pourra en aucun cas tolérer une nouvelle pollution de ce fossé.

La Direction de la Maison de retraite

Monsieur Simon GAUGAIN a quitté le poste de Directeur de la maison de retraite pour se lancer dans un nouveau challenge professionnel.

Les remerciements de Monsieur et Madame Brouckaert

Monsieur et Madame Brouckaert nous ont adressé leurs remerciements pour les travaux de voirie réalisés devant leur habitation rue Jean Jaurès.

- Monsieur le Maire rappelle que les barrières endommagées du pont ont été changées. Le dossier d'assurance a été un peu long notamment à cause des différentes expertises mais ce dossier est enfin clos.
- La SNCF prévoit une réfection de la voie au passage à niveau au second semestre 2020. Ils ont été informés de la contrainte de ces travaux puisque ce passage à niveau sépare la commune en deux parties. La programmation sera faite au mieux pour gêner le moins possible.

- Monsieur Daniel DUCHATEAU informe le Conseil Municipal que les compteurs Linky sont en train d'être déployés. Malheureusement la commune n'est pas autorisée à se prononcer sur ce dossier.

Mise à l'honneur des élus terminant leur mandat

Monsieur le Maire félicite tout d'abord l'ensemble du Conseil Municipal pour son implication et son dévouement. Il est fier de constater que l'assemblée est une nouvelle fois au complet pour clôturer ce mandat.

L'ensemble du Conseil Municipal présente ses remerciements aux élus terminant leur mandat et souhaite profiter de cette dernière réunion pour les mettre à l'honneur :

Mr BECQ Maurice élu en 2001

Mr BOYER Michel élu en 2008

Mme CORNU Arlette élue en 2008

Mme DELAHAYE Frédérique élue en 2014

Mr DHAUSSY Michel élu en 2014

Mr DUCHATEAU Daniel élu en 2008

Mme QUENIART Andrée élue en 2001

Séance levée à 20h25.

La secrétaire de séance,



Arlette CORNU